Compliments de la Saison

Les commandes qui nous sont arrivées à l'occasion des fêtes ont de beaucoup dépassé nos plus grandes prévisions. En adressant des remerciements pour la généreuse faveur qui nous a été accordée nous tenons à dire que dans la presse de la semaine dernière nous avons oublié plusieurs occasions spéciales emmagasinées à notre troisième étage, occasions que nous offrirons cette semaine à des prix particulièrement engageant, au comptant ou à échéances faciles.

C'est maintenant le moment de vous procurer un piano de $450 pour $250.

JUNIUS HART PIANO HOUSE, LTD.,

J. P. SIMMONS, Trésorier et Gérant.

1001 RUE DU CANAL, NOUVELLE-ORLEANS.

7 fév—Mar jeu dim

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Joseph N. Tanner à Ritta O. Fariso, J. V. Hogshead à Anna Surges, F. V. Borick à Lulu A. E. Verneuille, J. J. Colomb à Alma B. Lehman, Chas. Edwards à Susanna McKnight, Geo. Long à Rosilla Washington, B. H. Goins à Marguerite M. Decoudreaux, C. P. Lasalle à Viola F. Ball, J. J. McPeake à Catherine Call, F. R. Power à Johanna Joachim, Ed. J. Bedell à Lillian B. Mesa, J. Henderson à Frances Williams, Ed. Christian à Rose McLellan, J. Mimer à Cécilia Thomas, Henry Stechmann à Anna Stagert, P. Félix à Rosa Samuels, Hy George à Emma Martin, T. Smith à Emily H Lawless.

NAISSANCES.—Mmes W. L. Polk, une fille; J. Lubring, une fille; H. Dualler, une fille; Rocco Cardona, une fille; H. Catalano, une fille: A. Compagno, une fille; P. Palmisano, une fille: S. L. Jordani, une fille: B. Sperandeo, un garçon: H. P. Trépagnier, un garçon: J. Burke, un garçon: E. V. Mansberg, un garçon: T. Valentine, un garçon; F. Caldwell, un garçon: J. E. Steiner, un garçon; F. Pape, un garçon; P. Essinger, un garçon: J. Kearney, un garçon: A. J. G. Blanchet, un garçon; R. N. Schmide, un garçon: G. Anderson, un garçon; F. G. Hoffman, un garçon; L. F. Carey, un garçon; R. Viguerie, un garçon.

DECES—Sister Mary Tecla, St-Alphonsus Convent of Mercy, 27 ans; Agnès M. Vaz, 11 ans, 808 St-Marie; C. Ackerman, 71 ans, 730 Milan; Marie L. V. Duarte, 5 mois, 1223 Ave. St-Roch: P. Hogan, 4 jours, 733 Ave. Pacifique: J. Barker, 6 mois, 3322 Annonciation: Mme Wm. Hill, 44 ans, Hôpital de Charité: J. W. Bosch, 11 mois. 1321 Port: A. E. Fase, 6 mois, 5227 Dufossat; Zulia McDuff, 18 mois, Milenburg, Lne.; Mary Grey, 14 ans, 1708 Erato: G. Rister, 1 jours, 1222 Ave. St-Roch: R. Bartell, 13 ans, 5414 N. Peters: Hilda E. Eberhardt, 4 ans, 1306 Cambrone: May Howard, 3 mois, 2217 S. Claiborne; E. Brooks, 36 ans, Cambrone et Poplar: J. E. Lauve, 55 ans, Infirmerie Touro.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Demandes d'émancipation :

Joseph Fossier D'Hémécourt. Jules Brunet. Frank David. Brown, Alma Anastation Kiernan? L. L. Fourman.

Successions ouvertes :

Barbara Nuss, J. C. Wiggins, D. Sullivan, A. Niederluener, E. George.

Deuxième Cour Inférieure,

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions :

Julius Falk, port d'arme cachée; G. M. Miller, fugitif: Alfred Mehn, blessure; Elizabeth Guidry, effraction et larcin; Mann Holmes, James L. Bredden, actes de violence; Peter C. Mahan, Charlie Ware, attaque et blessure: Lilly Denese, actes de violence; Tony Goleum, actes de violence.

Affaire abandonnée:

Wm. Lasargne, violation de l'acte 107 de 1902.

Condamnations :

S. B. Delahoussaye, violation de l'acte 107 de 1902, $25 d'amende ou 60 jours de prison; Jonas Williams, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours de prison; Robert Pool, port d'arme cachée, $50 d'amende ou 60 jours d'incarcération: Isaac Carter, larcin, six mois de prison: Salvadore Lamonte, menaces, $100 de caution ou 30 jours de prison; J. B. Mulholland, violation de l'acte 107 de 1902, $25 d'amende ou 60 jours d'emprisonnement.

FAITS DIVERS.

Conseil Municipal.

La séance régulière du conseil renvoyée de mardi a été tenue hier soir sous la présidence de M. McRacken.

Dans son message le maire Behrman soumet au conseil quelques documents administratifs qui sont renvoyés aux comités compétents.

Après la lecture des rapports des fonctionnaires et des comités l'ordonnance relative à la location de West End est discutée.

Deux amendements présentés par M. Frawley, l'un réduisant de 50 à 25 ans la durée de la concession, l'autre portant la somme à dépenser en cinq ans de $250,000 à $350,000, sont successivement repoussés, et l'ordonnance est adoptée par 14 voix contre 4.

L'ordonnance élevant les licences des débitants de liqueurs est soumise au conseil.

M. Brandao, auteur de l'ordonnance, demande de la retirer, mais M. O'Connor s'y oppose, et la discussion s'engage.

M. Dixon dit que la consommation des liqueurs est un luxe et qu'il n'est que juste d'imposer fortement ce trafic afin de se procurer des fonds pour rendre la Nouvelle-Orléans digne du rang qu'elle occupe dans l'Union.

M. Goebel approuve les mobiles de l'auteur et des partisans de l'ordonnance et reconnait que de nouveaux revenus sont nécessaires pour le gouvernement de la ville, mais dit qu'il est injuste de frapper exclusivement le trafic des liqueurs; que si l'on veut se procurer des fonds il frapper tous les commerces.

M. Goebel déclare qu'une licence élevée servirait ses intérêts personnels, mais qu'il ne veut pas priver toute une catégorie de citoyens des moyens de gagner leur vie.

A ce moment M. Eddy présente un amendement réduisant de $500 à $250 le minimum de licence.

M. O'Connor délare qu'il s'opposera à tout amendement.

M. Dixon dit que le minimum de $250 ne remplirait nullement le but qu'on désire atteindre par l'ordonnance.

L'amendement est repoussé par 10 voix contre 8.

M. Junker explique qu'il a voté contre cet amendement parce qu'un journal, le Times Democrat, a menacé de porter la question devant la législature et de demander un minimum de $1,000.

M. O'Connor prétend que pour obtenir des revenus plus élevés il n'est pas nécessaire de voter de nouvelles ordonnances, qu'il suffit que le personnel du bureau de l'avocat de la ville, qui coûte si cher, travaille un peu et s'occupe de faire rentrer tout ce qui est légitimement dû à la ville.

MM. Gately et Barrett exposent les raisons pour lesquelles ils voteront contre l'ordonnance.

Il est enfin procédé au scrutin, dont le résultat est le rejet de l'ordonnance par 14 voix contre 4, le conseil se divisant comme suit :

Oui—Brandao, Dixon, Eddy, Seymour.

Non—Barrett. Bisso, Cahill, Dunn, Frawley, Gately, Goebel, Hartson, Junker, Kelly, McRacken, O'Connor, Robin, Villa.

Une motion invitant l'avocat de la ville à faire le relevé de tous les débits de liqueurs et à prendre des mesures pour que tous les débitants payent leurs licences est voté à l'unanimité.

Après l'adoption de quelques ordonnances financières et autres et la lecture des affaires nouvelles l'ajournement est prononcé.

Devant le recorder Fogarty

Lizzie Anderson, alias Bosie, accusée d'avoir volé des vêtements chez M. James Rainey, a été condamnée à $20 d'amende et 20 jours de prison, plus 9 jours si l'amende n'est pas payée.

Edward Anderson, arrêté à la gare de l'Union pour ivresse et bris de paix a été condamné à $15 d'amende ou 30 jours de prison.

Charles Joseph, arrêté sur la plainte d'un agent de la société pour la prévention de la cruauté envers les animaux, a été condamné à $15 d'amende ou 30 jours de prison.

Achille Boutte, arrêté en même temps, a été acquitté.

Charlie O'Neil, en possession de qui certains objets appartenant à Mme Fish ont été trouvés, a été condamné comme suspect et dangereux à $20 d'amende et 20 jours de prison. Une accusation de vol a été en outre portée contre lui par Mme Fish.

Le recorder a infligé $20 d'amende et 20 jours de prison à Dave Clark, en disant qu'il regrettait de ne pouvoir l'enfermer pour six mois. Clark avait été arrêté par les agents Behrman et Gorman au moment où, en compagnie d'une petite fille, il voulait louer une chambre chez Lily Jackson, disant que l'enfant n'avait pas de domicile.

LE REPOS DU SAMEDI.

Les employés des bureaux du service des marchandises des chemins de fer dans la Louisiane apprendront avec plaisir sans doute que la commission des chemins de fer de l'Etat va enfin les entendre sur le projet de fermeture des bureaux le samedi à une heure de l'après-midi.

Le consentement des compagnies à cette mesure semble assuré, mais il paraît qu'un règlement de la commission s'y oppose.

C'est pour amender ce règlement que la commission a décidé d'entendre les intéressés.

Violateurs de la loi sur les loteries.

Andrew Rund a comparu hier devant le juge Skinner, à la première cour criminelle de cité pour violation de la loi sur les loteries. Il a été déclaré coupable sur quatre chefs d'accusation.

Il avait été traduit devant la justice par l'attorney de district adjoint Westerfield.

Les témoignages entendus ont établi que Henry Stase, un autre inculpé, vendait des billets de loterie dans les rues, mais ne tenait pas de bureau. Le juge Skinner rendra sa décision plus tard.

Employé infidèle.

Ernest Seebt, arrêté par l'agent Grillot pour détention d'objets volés, a avoué au capitaine Creagh qu'il avait volé du cuivre et divers articles dans le magasin de Bancroft, Ross et Sinclair où il était employé depuis quatre ans.

Il prétend qu'il ne pouvait satisfaire ses goûts avec le salaire qu'il recevait.

Cette infidélité de Seebt a beaucoup surpris ses patrons qui l'estimaient.

EN VOUS LEVANT,

buvez un demi verre de la Meilleure Eau Purgative Naturelle

Hunyadi Janos

Le seul remède sûr pour la

Constipation.

HOTEL DE VILLE

Un rapport du trésorier de ville Briede publié hier, établit que durant les premiers six mois de l'année courante il a été perçu pour licence, $19,211.85 de plus qu'il n'était prévu au budget. Il a été perçu $413,211.85, tandis que la somme prévue n'est que $394,000.

Il reste de nombreux délinquants contre lesquels des mesures vont être prises sans délai.

M. Fowler, secrétaire de la commission du service civil, a annoncé hier que les examens pour agents de police étaient fixés au 18 juillet prochain. L'inspecteur Whitaker désire une nouvelle liste d'hommes éligibles pour faire des nominations. L'ancienne liste est épuisée et l'inspecteur a dû faire des nominations d'urgence.

De nouvelles recrues sont nécessaires, et de nombreuses nominations seront faites avant longtemps.

Le 20 juillet auront lieu les examens pour des pompiers. Le département d'incendie a également besoin d'hommes.

Transferts dans la police.

L'inspecteur de police et ses commis ont arrêté les transferts d'hommes entre les divers postes qui s'effectueront ce matin.

Le juge Whitaker n'est pas d'avis de laisser les agents s'encroûter dans certains quartiers. Il estime qu'en les changeant fréquemment il les rendra plus actifs et plus zélés.

Le sergent Louis Rawlings, qui est en disponibilité depuis quelque temps, va commander le quatrième precinct dans lequel se trouve le district dit du "Redlight."

Le sergent Conrad va prendre le commandement du precinct de Carrollton, et le sergent Leroy commandera le cinquième precinct.

Le sergent Hyatt passe du septième au troisième précinct; le sergent Jagot, du quatrième au septième; le sergent Kaiser du septième au douzième; le sergent O'Neill du douzième au quatrième: le sergent Conrad du cinquième au neuvième.

Les caporaux et les simples agents sont également transférés d'un précinct à un autre.

FILLE INSOUMISE.

Une jeune fille de seize ans, Amelia Zehner, a été envoyée hier par le recorder Crimmens à la Maison du Bon Pasteur, où elle restera jusqu'au moment où elle prendra la résolution de mener une bonne conduite.

Sa malheureuse mère qui est âgée, a déclaré au juge, au milieu de sanglots, qu'elle avait travaillé pendant de longues années pour élever sa fille convenablement et honnêtement, mais que malgré ses conseils elle n'avait pu la maintenir dans le droit chemin.

Sa fille est allée à un pique-nique à West End l'autre semaine, et depuis ce moment elle n'a pu la maîtriser.

Pendant que sa mère parlait la jeune fille semblait indifférente.

Mme Gehrmer demeure au numéro 4019 de la rue Laurel.

INCENDIES.

Hier, vers onze heures du matin une alarme a été donnée pour un feu découvert dans une maison à deux étages, située rue S. Liberté 2513, appartenant à Chas Everhart et occupée par Ella Morris et Eliza Jones.

La bâtisse et le contenu ont été entièrement détruits.

Les maisons voisines, occupées par Hugo Watkins, John J. Becker, Virginia Frazier, ont été légèrement endommagées.

—Un feu dont on ignore l'origine a pris naissance dans la demeure de Mary Carling, hier après-midi, rue Jackson, 2739.

Les flammes ont été promptement éteintes.

Collision sur le fleuve.

Pendant l'orage de mardi dernier, un chaland chargé de charbon s'est heurté au remorqueur W. G. Wilmot en face de l'avenue Opelousas.

Les dommages s'élèvent à $2,700.

Accusé de vol.

Francis Ballard, âgé de 14 ans et demeurant avenue Louisiana, 836, a été accusé de vol hier après-midi par M. Bellamore, l'oculiste établi rue Royale 309.

Ballard était employé dans l'établissement de M. Bellamore depuis quelques mois. Samedi dernier il a emporté un coffre contenant $47 et un mandat de $6.98.

Hier matin, le frère du jeune homme a rapporté les clefs de M. Bellamore, disant que son jeune frère avait disparu de chez lui.

C'est alors que M. Bellamore s'est aperçu du vol.

Arrestation.

Une femme du nom de Mme Mamie Scoggins a été arrêtée hier après-midi par les detectives Roche et Dale. Elle est accusée d'avoir commis un vol dans la demeure de Mlle Hélène Pouth, rue Baronne 634.

L'affaire Conery.

Dans l'affaire d'Edward Conery jeune contre ses créanciers, le juge Sommerville a rejeté la requête de George A. Hassinger, Otto T. Maier et N. B. McMurray, qui demandaient d'être nommés syndics définitifs, et a rendu un décret autorisant le shérif civil N. B. McMurray à remplir les fonctions de syndic.

La fuite de l'escadre de la Mer Noire.

St-Pétecsbourg, 5 juillet—L'ignoble fuite du contre-amiral Kruger en face des mutins sert de sujet aux plaisanteries sardoniques des milieux révolutionnaires.

Le "Nasha Shisn" dénonce en termes violents la stupidité du gouvernement qui cherche à tromper le peuple en l'assurant que tout est calme, et qui en même temps est obligé d'admettre l'échec honteux de la flotte de la Mer Noire.

VOUS NE POUVEZ PAS VOUS PERMETTRE

De faire une expérience avec votre santé. Si vous êtes malade achetez immédiatement une bouteille de Hostetter's Stomach Bitters qui vous rendra de nouveau fort et robuste. C'est ce qu'il fait depuis plus de 50 ans.

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

rétablit l'appétit, fortifie l'estomac et guérit Maux de Tête, Enflure, Indigestion, Dyspepsie, Constipation, Aigreurs, Désordres propres aux Femmes et Malaria. Ne manquez pas de l'essayer.

ETAT SEMI-ANNUEL

—DE LA—

Banque Nationale

De la Louisiane

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$2 361,916 43
Bons et primes sur Bons des Etats-Unis		519.375 00
Bons et actions de la ville de la Nlle Orléans et autres..		704,761 63
Maisons de banque et installations		125.000 00
Comptant et chèques sur d'autres banques..	$1 152 069 15	
Change à vue...	1,450.300 41	
Trésorier des Etats-Unis....	25.000 00	
		2.607 369 56
		$6,318,422 62

PASSIF

Fonds capital.	$500,000 00	
Fonds de surplus (gain)....	600.000 00	
Profits indivis...	73.039 32	
		$1,173,039 32
Dividendes non payés		20,964 00
Circulation		482.500 00
Dépôts		4,641.919 30
		$6,318,422 62

Un Dividende semi-annuel de QUATRE DOLLARS PAR ACTION sera payé sur demande, ici et à la maison de banque de MM. Winslow, Lanier & Co., New York, le et après le 1er juillet, aux actionnaires de cette banque.

R. M. WALMSLEY, Président.
S. P. WALMSLEY, Vice-Président.
J. F. COURET, Caissier.
L. J. D'AQUIN Assistant-Caissier.
2 juil—1sem

Toute Femme

est intéressée et devrait être renseignée à l'égard du merveilleux MARVEL Whirling Spray, la nouvelle Seringue vaginale, injection et succion. La meilleure, la plus sûre, la plus convenable. Elle nettoie instantanément.

Demandez la à votre pharmacien. S'il ne peut vous donner la "MARVEL," n'en acceptez aucune autre, mais envoyez un timbre pour un livre illustré—sachet. Il donne toutes les particularités, tous les renseignements si précieux aux dames.

MARVEL COMPANY, New York.

JOHN BONNOT,

Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE,

Téléphone No 1043.

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.

LIMITED,

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

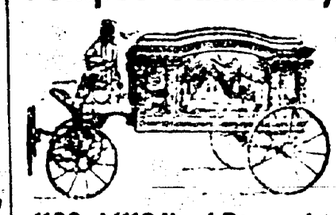

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes le sociétés françaises.

GUILLAUME MOTHE

GEO. J. MOTHE,

GERANT.

Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans.

817 rue Toulouse,

En Face de l'Opéra Français.

TELEPHONE 4276

Nous ferons à nos clients de la Société française une réduction spéciale.

Salon funèbre gratuit aux clients.

30 sout—1 an

TELEPHONE 282

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No. 1305 Avenue Nord Remparts, Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept —1an

PETITES ANNONCES.

A louer—Résidence, 1119 rue Nord Rempart. S'adresser G. J. Capdevielle, 1019-1021 rue Royale. 29 juin—

Changement de local—Le Bureau d'Assurances de Godchaux Shelby & Moton, Ltd. a été transféré dans la bâtisse No 824 rue Union, entre les rues Carondelet et Baronne. 15 juin—1m

AMUSEMENTS.

WEST END. Tous les Après-midi

Bande Militaire Fischer,
Chevaux et Chiens de Madame Colegrove,
Constantineau et Lawrence,
Fredo et Dare,
Christy et Willis, Kinodrome.

Sièges Réservés, 10c, en vente d'avance au Magasin de Piano de Junius Hart 1001 rue Canal. 2 juil—6f

HOTEL ET RESTAURANT DU **WEST END.**

T. TRANCHINA.....Prop.

Ouvert toute l'Année.

Tous les mets délicats de la saison bien cuits et soigneusement servis.

PRIX RAISONNABLES

13mai—3m

Restaurant et Buvette

De Première Classe de

CHARLES MOREAU

Au Vieux Lac, construit sur le Lac.

Mets délicieux et vins excellents à des prix modiques. Brise charmante. Ne l'oubliez pas quand vous irez au Vieux Lac.

30avril—2m—dim jeu

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

STEAMER

NEW CAMELIA,

Commençant le 16 avril 1905

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal et Levée.

Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures p.m

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant

EXCURSIONS.

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M

Frets reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. C. COYLE & CIE., Agents.

No 323 rue Carondelet, coin Union.

9 avril—

Cours de Français

Les parents soucieux que leurs enfants n'oublient pas notre belle langue française pendant la fermeture des écoles, apprendront avec satisfaction que M. Maurice Breant, le distingué professeur n'interrompera pas ses leçons et son cours français de prononciation et de récitation pendant les vacances. Nous avons déjà constaté le succès qu'a remporté la méthode d'enseigner de M. Bréant; elle est d'autant plus appréciée par tous ceux qui font appel à ses précieux conseils qu'ils trouvent auprès de lui un enseignement aussi récréatif qu'instructif au cours de leurs intéressantes études. 4 juil—

Officiers élus lundi le 3 juillet 1905.

ORDRE DE F. E. P

Président, Jos. L. Bagille.
1er Vice-Président, Constant Pro.
2me Vice-Président, Numa Dudunsat.
Secrétaire aux Minutes, John Sbisa.
Secrétaire aux Finances, Jos. F. Sbisa.
Trésorier, Eug. Decuers.
Grand Marshal, J. B. Grimaldi.
Chapelain, C. A. Desporte.
Collecteur Louis Montégut.
Conducteurs, Nick Garcia et John R. Popovitch.
Sergent d'Armes, J. J. Tomasovich.
Gardien Intérieur, H. J. Bergeron.
Gardien Extérieur, Geo. Planas.
Grand Conseil, Geo Tognoni, Jr., E. Baciardi, Octave Serpas, Geo. Domingues.
Médecin, Dr Paul J. Gelpi.
Entrepreneurs de Pompes Funèbres, P. J. Schoen et Thomas Doyle.
Pharmaciens C. A. Desporte, G. G. Gonzales et Paul Freund.
4 juil—

AVIS.

Les actionnaires de la Germania National Bank, sont par ceci requis de présenter et délivrer LUNDI, le 10 juille, aux liquidateurs soussignés nommés à la réunion des actionnaires de la même banque, tenue le 1er juillet leurs certificats de stock dans la dite Banque, dans le but de les échanger et de recevoir pour les mêmes certificats, pour un nombre semblable d'actions dans la Whitney Central National Bank, et les certificats des liquidateurs leur donnant le droit de participer dans la distribution du surplus devant être constaté en dû cours de liquidation en proportion au nombre d'actions appartenant par chaque actionnaire.

MAX SCHWABACHER,
A. BRETON,
F. DIETZE,
Liquidateurs.

5 juil—2 sem

AVIS.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU SUD de la Nouvelle-Orléans, No 814 rue du Camp. —Nouvelle-Orléans, le 30 juin 1905.—A une réunion régulière du Bureau des Directeurs de cette Compagnie un dividende semi annuel de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital a été déclaré, payable le et après le 1er juillet 1905.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

1er juil—1 sem

---

quitter presque jamais. C'était pour elle une amie plutôt qu'une servante.

Le déjeuner achevé, elles montèrent dans la voiture qui les attendait.

Le train qu'elles allaient prendre était un de ces demi-express qui s'arrêtent à presque toutes les stations et qu'elles devaient quitter vers quatre heures pour monter en voiture et faire, sous la conduite d'un obligeant cocher qui serait sans doute—elle en était même sûre—le vicomte Roland lui-même, les vingt-cinq kilomètres qui séparent Belfonds du chemin de fer.

Le wagon-salon où elles s'installèrent était un de ces véhicules ancien et démodés, mais très commodes, que l'Ouest a religieusement conservés pour ses services omnibus; il donnait déjà asile à une famille d'apparence bourgeoise composée du père, de la mère et de deux jeunes filles qui approchaient l'une et l'autre de la vingtième année ou venaient la dépasser.

Mademoiselle de Rohaire en fut presque heureuse. Cette nombreuse société lui enlevait ses scrupules.

Pouvait-elle parler devant ces étrangers?

Sa confession se trouvait donc indéfiniment retardée.

D'ailleurs elle s'intéressa bientôt à la conversation de ses compagnons de voyage. Jusqu'à Saint-Cyr, la famille qui occupait tout un côté du wagon n'aborda que des sujets insignifiants, mais à dater de là, les deux jeunes filles et leurs parents passèrent une complète revue de leurs voisins de campagne et il se trouva qu'ils habitaient une terre récemment achetée par eux à quelque distance de Belfonds.

Angèle prêta l'oreille et jeta à sa gouvernante un coup d'œil expressif pour l'engager à en faire autant.

Prudence dormait profondément, plongée dans l'engourdissement d'une digestion laborieuse.

L'aînée des deux sœurs disait à son père:

—Est-ce que tu ne nous conduiras pas en visite à Belfonds année? On prétend que c'est si pittoresque, si joli comme paysage! Tu connais le vicomte?..

—Depuis longtemps....

Le père, un homme d'une soixantaine d'années, au regard oblique, aux traits vulgaires, physionomie de mercanti et d'usurier, déclara:

—Oui et nous avons fait plus d'une affaire ensemble.

—Bonnes?

—Pas trop mauvaises....

—Pour qui?

L'homme d'argent cligna de l'œil:

—Mais pour moi, donc.

La mère, une matrone massive et débordante, demanda:

—Est-ce qu'il a fini de te payer?

—Il y a six mois, oui.

—Avec les rentes de sa femme....

—C'est probable, mais moi, quand on me donne de l'argent, je ne m'informe pas d'où il vient .... Je suis soldé.... Ça suffit.

Elle baissa la voix et opina:

—N'empêche que le vicomte n'est pas un monsieur de première qualité .... Il en a fait de ces gaffes et de ces sottises!....

—Il n'est plus le seul.

—Il en court des histoires sur son compte.....

—Laisse-les courir.....

La conversation se continua, mais elle devint de plus en plus inintelligible.

Mademoiselle de Rohaire tendit vainement l'oreille.

Toutefois elle en avait assez entendu.

Le père et la mère des deux jeunes filles n'avaient pas caché leurs opinions sur le châtelain de Belfonds.

Et il fallait voir les mines dédaigneuses qui accompagnaient les paroles!

Heureusement, les demoiselles se mêlèrent à l'entretien.

Elle étaient grandes, bien faites et de figure agréable.

L'arrêt maternel les contrariait, visiblement.

Elle vantèrent les grâces du beau Roland qu'elles avaient vu aux chasses en forêt du marquis de Chambly, ses qualités de cavalier, sa politesse bien connue, et se répandirent en apologies si chaleureuses que la mère, perdant patience, leur imposa silence en ordonnant:

—Taisez-vous .... On sait ce qu'il vaut.

Angèle regarda sa gouvernante.

Prudence, réveillée par le bruit de cette discussion de famille, souriait.

—Tu as entendu?

—Quelques mots.

—Alors tu penses?....

—Comme la mère. Le vicomte de Lançay a eu dans jeunesse de fâcheuses aventures.

—Tu en connais?

—Beaucoup... des maîtresses qu'il changeait à chaque instant, coureur et insolent, tant que ses héritages ont duré, ensuite plat comme une limande, devant les héritières, quand il était obligé de se refaire.... beau parleur, mis à la dernière mode, toujours tiré à quatre épingles, semant les billets doux comme on sème du grain pour avoir une récolte, et tendant des pièges de tous côtés, si bien qu'à la fin cette pauvre Marguerite s'est laissée prendre à sa glu.....

—Pourquoi l'a-t-elle épousé?

—Ah! pourquoi, fit Prudence, parce que si les parents le jugeaient mal, les demoiselles le trouvaient bien; parce que si les tuteurs se méfiaient, les jeunes filles sont comme les alouettes et ne voient que le miroir.... parce que Marguerite, tombée dans son panneau, a cru à ses promesses.....

—Il les tient!.....

—Savoir.

—Qui t'en fait douter?

—On parle à l'office plus librement qu'à la salle à manger. On prétend qu'il aurait à Paris un appartement de garçon où il s'en passe de plus d'une sorte.....

—Qui est-ce qui le dit?

—Des gens qui le savent probablement.

—Marguerite l'adore!

—Possible, il est si enjôleur.

Prudence ajouta brusquement:

—Et puis, sais-tu si elle ne souffre pas sans l'avouer, si elle ne cache pas ses chagrins comme il cache ses escapades et ses frasques!

Prudence baissa la voix:

—Au fait, dit-elle je ne peux que donner mon opinion.....

—Et pour toi?

—C'est un vilain monsieur!

Angèle n'insista pas.

Elle était bien forcée au fond de s'avouer que son ancienne nourrice avait raison.

N'avait-il pas osé lui soupirer à l'oreille, dans les dangereux enlacements d'une valse, ces mots prononcés d'une voix vibrante:

—Que vous êtes belle et combien je vous aimerais si vous me le permettiez!

Comme, blessée de cette hardiesse, elle essayait mollement de se dégager, interdite et confuse, il avait ajouté:

—Ne vous irritez pas de cet aveu. Suis-je maître de le retenir? L'amour est tout-puissant C'est le dieu! Il faut s'incliner et se soumettre; vous le saurez à votre tour. Ah! si vous consentiez à m'écouter!

La valse finissait.

Les couples se séparaient.

Elle s'était enfuie, mais sans oublier aucune de ses paroles.

Elle gardait aussi le souvenir de cette voix caressante, de cette physionomie passionnée, des pointes de la soyeuse moustache qui frôlaient son cou, de la chaleur et de la souplesse de ce cavalier, mâle dans son élégance, qui ressemblait aux mignons de la cour de Henri III, admirés par elle au Théâtre-Français, un soir qu'on y donnait la célèbre pièce du grand Dumas, si bien qu'elle s'étonnait de le voir en complet banal, comme tout le monde, sans une dague à la ceinture et la rapière au côté.

Tous ses efforts ne pouvaient le chasser de sa mémoire.

Depuis cette valse qui vibrait sans cesse à ses oreilles et qu'elle avait—combien souvent!—jouée sur son Erard avec une véritable passion, elle soupirait avec plus d'âme sa romance favorite:

Plaisir d'amour ne dure qu'un moment .....
Chagrin d'amour dure toute la vie!

Sa raison lui disait que le dernier vers devait être plus vrai encore que le premier, mais la raison n'a que peu d'empire sur un cœur de jeune fille.

A chaque instant on lui parlait de mariage.

Mais aucun des prétendants à sa main n'avait le don de l'émouvoir, pas même ce doux et passionné Pierre Dubreuil, en possession de toutes les qualités qui peuvent assurer le bonheur d'une femme.

Il n'existait pas pour elle.

L'homme qui l'attirait presque invinciblement c'était celui qui n'était plus libre et se trouvait enchaîné dans les liens du mariage.

Et avec qui?

Avec la parente pour laquelle elle avait une affection tendre et qu'elle allait retrouver dans un instant, avec celle qu'elle avait toujours considérée comme une sœur.

Ses traits se contractèrent.

Elle se sentait engagée dans une sorte d'impasse d'où elle ne pouvait sortir que meurtrie et blessée.

Elle tomba dans une rêverie pénible et de là dans une somnolence douloureuse dont elle ne s'éveilla qu'au moment où le train s'arrêtait.

Prudence lui disait en la secouant doucement:

—Vraiment! Nous sommes arrivées.

Un grand mouvement s'opéra dans le wagon.

A continuer.